

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Mai 2019

114X19

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « A2PV »

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- A2PV - 6 impasse des geais -13170 Les Pennes-Mirabeau - siret : 83168599500019 - présidée par monsieur Daniel Caracci.

Dont l'objectif est la réalisation, production et diffusion de projets audiovisuels en tous genres et notamment la réalisation des vidéos du conseil municipal - Délibération 288X18 du 20 décembre 2018 - a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission promotion de la ville en mai 2019, qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 9 500€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « A2PV » pour un montant de :9 500€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 28
CONTRE : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 24 Mai 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA